

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : GRAME - UDD

Question 3 **Référence : SCGM-4, doc.1, p.27**

Préambule : « Le programme AccèsGaz s'adresse à la clientèle résidentielle potentielle et vise à remplacer des systèmes de chauffage central par des systèmes plus performants au gaz naturel. La clientèle ciblée possède principalement des systèmes au mazout »

Question : Quel est le pourcentage de clients ciblés qui possèdent des systèmes au mazout ?

Réponse

Sur un total de 414 AccèsGaz vendus en 1998-1999, environ 75% des équipements remplacés étaient des systèmes au mazout.